

Accord sur les contrats spécifiques au secteur dans le déménagement

09 FÉVRIER 2022



L'accord a pour objectif de rassembler et compléter les dispositions conventionnelles existantes dans le secteur du déménagement dans le domaine des contrats à durée déterminée spécifiques : contrat journalier et contrat saisonnier ouverts au secteur du déménagement.

Cet accord en date du 1er février 2022 a été signé par l'OTRE et il entrera en application dès la parution de son arrêté d'extension.

[Lire l'accord](#)